

» PRESSE NATIONALE

Politique 



L'EXPRESS
QUOTIDIEN

POLITIQUE NATIONALE / PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE : PATRICK ACHI NOMMÉ MINISTRE D'ÉTAT, CONSEILLER SPÉCIAL

L'ancien Premier Ministre, Patrick Jérôme Achi, a été nommé, hier, mardi 7 janvier 2025, ministre d'État, conseiller spécial à la Présidence de la République ivoirienne. Cette nomination fait suite à un décret signé par le Président de la République, Alassane Ouattara, selon un communiqué officiel émis par la Présidence. Patrick Achi, qui a occupé les fonctions de Premier Ministre entre 2021 et 2023, rejoint ainsi l'équipe présidentielle pour apporter son expertise en tant que conseiller spécial. À ce poste stratégique, il retrouve Jeannot Ahoussou-Kouadio, autre ancien Premier Ministre de Côte d'Ivoire, qui siège également à la Présidence en qualité de ministre auprès du Président.



Le PATRIOTE

GHANA : JOHN DRAMANI MAHAMA INVESTI EN PRÉSENCE DE PLUSIEURS DIRIGEANTS AFRICAINS

Une nouvelle page s'ouvre dans l'histoire du Ghana. John Dramani Mahama, le nouveau Président de ce pays voisin à la Côte d'Ivoire, a été officiellement investi, hier, mardi 7 janvier 2025, sur la place de l'Indépendance à Accra. C'était en présence de Tiémoko Meyliet Koné, vice-président de la République de Côte d'Ivoire, qui conduisait la délégation ivoirienne comprenant Adama Bictogo (président de l'Assemblée nationale) et Léon Adom Kacou Houadja (ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur).

Economie 



L'inter

AFFAIRE « CARGAISON DE NITRATE D'AMMONIUM » : LE DG DU PORT D'ABIDJAN, HIEN SIÉ, FAIT LE GRAND DÉBALLAGE

Le navire Zimrida qui transporte près de 20 000 tonnes de nitrate d'ammonium, dont 7 654 tonnes sont destinées à un client ivoirien, a finalement accosté, le lundi 06 janvier 2025, au Port autonome d'Abidjan (PAA), après plusieurs jours en rade extérieur des eaux ivoiriennes et après avoir obtenu toutes les autorisations des services compétents de l'État de Côte d'Ivoire. À la suite de la polémique suscitée par la cargaison du navire au regard de sa dangerosité, une visite d'inspection du bateau a été organisée, le mardi 07 janvier 2025, pour rassurer la population sur l'intégrité de la marchandise. « Si le Zimrida est dans le port, c'est qu'il n'est pas sur une liste noire », a rassuré Hien Sié, le directeur général du Port, avant de faire le grand déballage autour de cette cargaison de nitrate d'ammonium.

MIRAH : LES COMITÉS TECHNIQUES DES PROJETS TRAVAILLENT À L'UTILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES

Les premières sessions 2025 des Comités techniques des projets du Ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH) se sont déroulées, le mardi 7 janvier 2025, à Abidjan-Cocody. Dagnogo Konissiri, conseiller technique du ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a indiqué que les Comités techniques associés aux projets sont des organes de supervision de la mise en œuvre des projets. Le conseiller technique a indiqué que la Politique nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA) 2022-2026, adoptée en Conseil des ministres en janvier 2022, devra contribuer, à terme, à l'horizon 2026, à atteindre la couverture de 70% des besoins en produits animaux et de 65% des besoins en ressources halieutiques.

IDENTIFICATION DES IVOIRIENS : LA PREMIÈRE DAME S'IMPRÈGNE DE DEUX NOUVEAUX PRODUITS

Ce mardi 7 janvier 2025, la Première Dame, Madame Dominique Ouattara a reçu en audience, à ses bureaux sis à Abidjan-Cocody, Monsieur Ago Christian Kodja, directeur général de l'Office nationale de l'état civil et de l'identification (l'ONECI). Il lui a présenté deux innovations majeures, notamment l'établissement de cartes d'identité pour les enfants dès 5 ans et la déclaration de naissance directement depuis la maternité. « Je tiens à féliciter Monsieur le directeur général et toute son équipe pour ces avancées significatives, qui contribueront à moderniser nos services administratifs et à faciliter la vie des citoyens », a déclaré la Première Dame à la fin de la rencontre.

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL (EPU) DEVANT L'ONU / APRÈS LA SORTIE D'UN ENSEIGNANT-CHERCHEUR : LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE FAIT DES PRÉCISIONS SUR LA POSITION IVOIRIENNE

Le Ministère de la Justice et des Droits de l'homme a réagi à la dernière sortie du secrétaire général du Mouvement objectif République, Paul Hervé Agouli, sur le refus de la Côte d'Ivoire d'exécuter les recommandations du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU). « Le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme oppose un démenti formel à la réponse attribuée au ministre de la Justice. Il tient à indiquer qu'à l'issue du dialogue interactif de l'examen périodique qui s'est tenu plutôt le 05 novembre 2024, l'État de Côte d'Ivoire, par le canal du ministre de la Justice et des Droits de l'homme, a décidé, conformément à la bonne pratique en la matière, de reporter sa position sur les 273 recommandations formulées à son endroit, à une date ultérieure, subordonnant ainsi sa décision à une consultation préalable avec les différentes parties prenantes nationales », peut-on lire dans un communiqué du Ministère.

À LA SUITE DU DÉCÈS TRAGIQUE D'UN JEUNE : LE GOUVERNEMENT ENVOIE UNE MISSION D'ÉVALUATION À KOULINLÉ (LOGOUALÉ)

Les populations de la localité de Koulinlé, commune de Logoualé, ont passé une mauvaise journée de 1er janvier 2025, à la suite du décès tragique du nommé Jérôme, un jeune du village de Soapleu. Son décès a occasionné de nombreux dégâts dont le saccage du domicile du chef de village de Koulinlé et d'autres concessions. C'est pour calmer les ardeurs que le Gouvernement a envoyé une mission d'évaluation, d'imprégnation et d'écoute dans les villages de Soapleu et de Koulinlé. La délégation du Ministère de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté était conduite par le Professeur Bamba Abdoulaye, directeur de la Prévention et de la Gestion des conflits, ainsi que de nombreuses personnalités. L'occasion était opportune pour les autorités présentes de lancer un appel à l'apaisement.

PRISE EN CHARGE SYSTÉMATIQUE DES ACCIDENTÉS : LE FGA AU CHEVET DES

La prise en charge systématique des victimes corporelles d'accidents de la voie publique est une réalité depuis l'adoption, le 20 novembre 2024, du décret n°2024-996 du 20 novembre 2024, élargissant la couverture du Fonds de Garantie Automobile (FGA) à toutes les victimes des accidents de la circulation admises dans les urgences des hôpitaux publics. Noël Koffi Maïzan, directeur général du FGA, s'est rendu, ce mardi 7 janvier 2024, au Centre hospitalier Universitaire (CHU) de Treichville, au chevet des victimes enregistrées lors des périodes de fêtes, au nombre desquelles figurent les blessés de l'accident impliquant un autobus de la Société des transports abidjanais (SOTRA), survenu, le jeudi 26 décembre au Plateau.

**COOPÉRATION IVOIRO-JAPONAISE : LE JAPON SOUTIENT LE VILLAGE D'ADAMASSO AVEC LA CONSTRUCTION D'UNE MATERNITÉ**

Le village d'Adamasso, situé dans le département de Mankono, bénéficiera bientôt, selon la page Facebook du Ministère ivoirien de la Santé, d'une nouvelle maternité grâce à un don du Japon d'une valeur d'environ 50 millions FCFA. Ce projet, qui vise à améliorer les conditions sanitaires et à réduire les risques liés aux évacuations vers l'Hôpital général de Mankono, va améliorer la couverture sanitaire dans cette région. La cérémonie de signature du contrat de don s'est tenue, hier, mardi 7 janvier 2025, à la Résidence de SEM Ikkatai Katsuya, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon en Côte d'Ivoire. Et ce, en présence de Professeur Soro Kountélé Gona, directeur de cabinet adjoint, représentant le ministre Pierre N'Gou Dimba.

**CAMPAGNE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE LA CNGR-CI : OUMAR SAKO LANCE L'OPÉRATION**

Conformément à l'appel du ministre des Transports, Amadou Koné, le jeudi 18 décembre 2024, à l'occasion de la dernière session de la Commission suspension et retrait du permis de conduire, aux II Plateaux-Vallons, Touré Adama, président de la Coordination nationale des gares routières de Côte d'Ivoire (CNCR-CI), a procédé, récemment, au lancement d'une campagne de sensibilisation contre l'incivisme routier dans les temps sensibles de fête de fin d'année. « Au nom du ministre des Transports, je déclare lancé cette campagne de sensibilisation de lutte contre l'incivisme routier. Faites en sorte, comme le dit Monsieur le ministre, que nos routes soient des espaces de vie, de joie et non de mélancolie », a-t-il indiqué.

**VU SUR LE NET***Economie* **L'INAD-CI SIÈGE DÉSORMAIS AU CONSEIL DE L'AUTORITÉ NATIONALE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS (ANRMP)**

L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) enregistre, depuis le 6 janvier 2025, au sein de son conseil, un nouveau membre. En effet, désigné par le décret présidentiel en date du 19 décembre, l'Institut National des Administrateurs de Côte d'Ivoire va siéger au sein de cet organe clé de la gouvernance en Côte d'Ivoire. L'INAD-CI y sera représenté M. M'Bengue Guy Gervais, Vice-Président de l'Institut. Cette nomination reflète l'engagement de l'institut en faveur de la promotion des bonnes pratiques de gouvernance et de transparence en incitant les entreprises à observer scrupuleusement le Code des marchés publics.

ENVIRONNEMENT : L'EXPERTISE DE LA SODEFOR SOLLICITÉE POUR LA RESTAURATION D'UNE FORÊT DE 12 000 HA DANS LE GBÔKLÈ

La Société de Développement des Forêts (SODEFOR) a pour missions la protection, l'aménagement et le reboisement des zones dégradées des forêts classées de la Côte d'Ivoire. Cette entité est une fois encore sollicitée par un partenaire pour la réhabilitation de la forêt classée de Dassioko, dans la région du Gbôklè. La SODEFOR a en effet signé, le lundi 6 janvier 2025, à son siège à Abidjan-Cocody, un accord d'une durée de 5 ans avec Cargill. En effet, le Ministère des Eaux et Forêts et son partenaire avaient paraphé un protocole d'accords, le 8 avril 2022, pour la conservation et la réhabilitation de la forêt classée de Dassioko.

HADJ 2025 : LE LANCEMENT PRÉVU CE MERCREDI 8 JANVIER

L'édition 2025 du hadj sera officiellement lancée, le mercredi 8 janvier 2025, à Abidjan, a appris Fratmat.info auprès de la Direction générale des Cultes. Pour rappel, en 2024, sur 7 000 pèlerins attendus pour le contingent étatique, ce sont 6 958 pèlerins qui ont été convoyés en terre sainte, soit 94 %. Concernant les opérateurs privés, 2 475 pèlerins étaient présents sur 3 000 attendus, soit 85 %. Un bilan jugé largement positif, selon le directeur des Cultes, Massamba Bamba. C'était lors d'un séminaire bilan qui s'est tenu, à Abidjan-Plateau, au cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le 3 octobre 2024. Il avait par ailleurs souhaité que la Côte d'Ivoire atteigne 100 % à l'édition 2025.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

www.gouv.ci **101**

 101
Aid Gouvernement

Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale